



Paris, le 7 février 2010

MONTANT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS LEGAUX

Le montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes: la Société **NSK Fiduciaire** (1, rue de Mogador 75009) et la Société **DFM Expertise et Conseil** (21, rue des favorites 75015 Paris) au titre de l'exercice **2009**, s'est élevé à la somme de **118 000 € HT**, réparti comme suit :

Cabinet NSK : 84.000 €

Cabinet DFM : 34.000 €

EURONEXT Paris Compartiment C - ISIN FR0000075343 - EMG

REUTERS : EUMD.PA - BLOOMBERG : EMG:FP

Pour toute information complémentaire : www.euromedis-groupe.fr

Jean-Pierre Roturier / Vincent Fisset : 03 44 73 83 60

Asset Com, Laurence Costes: 01 41 22 90 95